

CONDITIONS GENERALES POUR CHAMBRES D'HÔTES :

CONDITIONS :

Le locataire, signataire du présent contrat, conclu pour une période déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

Les animaux familiers sont acceptés avec supplément tarifaire.

Les draps et le linge de toilette sont fournis.

Pour les longs séjours, l'entretien des chambres est effectué tous les 3 jours à la demande.

Les installations annexes (balançoire, jardin...) sont strictement réservées aux seuls hôtes et sous leur entière responsabilité.

RESERVATIONS :

La réservation devient ferme lorsque le contrat de réservation est accepté, accompagné d'un acompte de 30% du montant de la location avec un minimum d'une nuitée et ceci dans les 8 jours suivant l'expédition du contrat de location (si règlement de l'acompte par chèque).

Cet acompte peut être réglé par chèque bancaire, chèque vacances ancv, ou carte bleue et visa sur notre site internet www.maisondelavigne.com.

ANNULATION :

Toute annulation doit être notifiée par lettre, télécopie ou télégramme adressé au propriétaire.

- Annulation avant le début du séjour : si l'annulation intervient plus de 24 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire.

- Si l'annulation intervient moins de 24 heures avant le début de séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

- Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début du séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

- En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire. Les prestations supplémentaires non consommées seront remboursées.